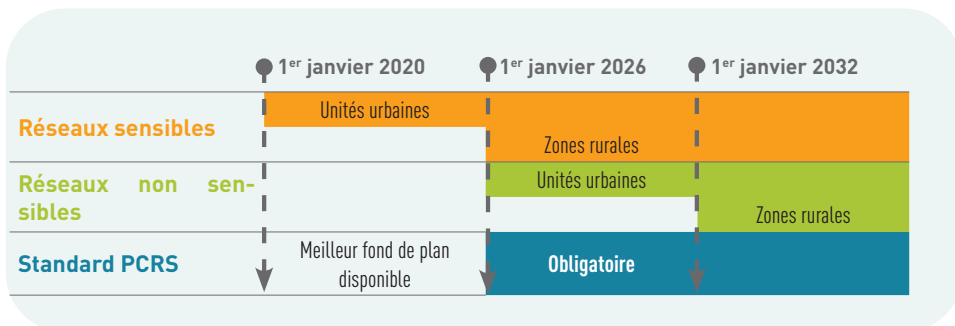


Une mise en conformité obligatoire

Suite à la réforme « anti-dédommagement des réseaux » de juillet 2012, un protocole national a été voté le 24 juin 2015 pour le déploiement d'un fond de plan commun entre acteurs concernés. Cet accord a permis de définir le cadre technique en créant un format d'échange nommé Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS), garantissant la compatibilité des bases de données existantes et des travaux de topographie à venir.

L'arrêté du 22 décembre 2015 impose l'utilisation du PCRS comme fond de plan au 1/200^{ème} pour les réponses aux déclarations de travaux - déclarations d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) relatives aux réseaux sensibles.

Les échéances réglementaires



Au 1^{er} janvier 2026, le PCRS devra être finalisé sur l'ensemble du territoire national. En Savoie, pour accompagner les communes et les intercommunalités, le Département coordonne un partenariat pour la mise en place du PCRS.

Contact

Isabelle TITE - Chargée de mission PCRS
 au Département de la Savoie
 Isabelle.tite@savoie.fr
 Tel : 04 79 44 50 58 / 06 47 14 19 48



En savoir plus

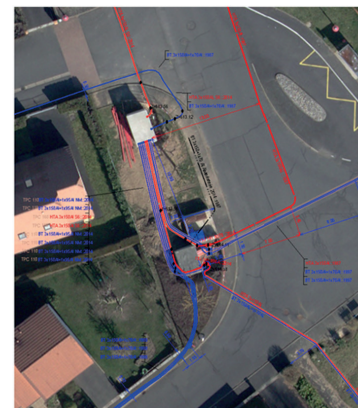
Réalisation CD73-SG/SAT - 25 avril 2022

Vers l'élaboration d'un fond de plan haute précision en Savoie



Le plan de corps de rue simplifié (**PCRS**) est un référentiel haute précision mutualisé qui doit permettre à chaque gestionnaire de réseaux (électrique, gaz, télécom, eau potable, assainissement,...) **de faire figurer l'ensemble de son patrimoine sur un fond de plan unique et partagé.**

Qu'est-ce qu'un PCRS ?



Le plan corps de rue simplifié est un ensemble de données destinées à servir de support topographique échangeable et mutualisable afin de satisfaire à la législation DT-DICT en vigueur. On peut considérer le PCRS comme un squelette sur lequel viendront se superposer des données métiers, dont celles relatives aux réseaux enterrés.

Il existe deux types de PCRS : l'un dit « image », issu de clichés aériens et d'orthophotographies, et l'autre dit « vecteur », issu d'un scanner laser (LiDAR) et de nuages de points retraités par des entreprises spécialisées.

Les 2 types d'acquisition du PCRS peuvent se combiner sur un même territoire.

Les enjeux du PCRS

Sécurité

Efficacité

Fiabilité

Innovation





Le rôle du Département

Le Département pilote le projet de réalisation du PCRS «image» sur tout le territoire savoyard et s'est déclaré APLC (Autorité Public Locale Compétente) . Il a choisi d'utiliser le type d'acquisition «image» afin de pouvoir proposer un PCRS sur l'ensemble du territoire dans les délais réglementaires.

En tant que APLC, il intervient :

- avec la Régie des Données de Savoie Mont-Blanc (RGD Savoie Mont-Blanc) pour constituer techniquement ce PCRS image,
- auprès des 18 intercommunalités de Savoie pour la mutualisation financière du projet,
- auprès de l'opérateur de réseaux Enedis, pour l'initialisation du programme.



Résolution 20 cm

Résolution 5 cm



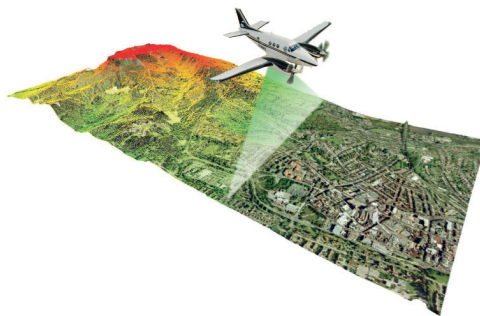
Un double partenariat

Un premier partenariat a été signé entre le Département, la RGD Savoie Mont-Blanc et ENEDIS. Il concerne la constitution d'une base socle PCRS image sur le territoire du département de la Savoie et prend également en compte son hébergement, sa mise à jour et sa diffusion.

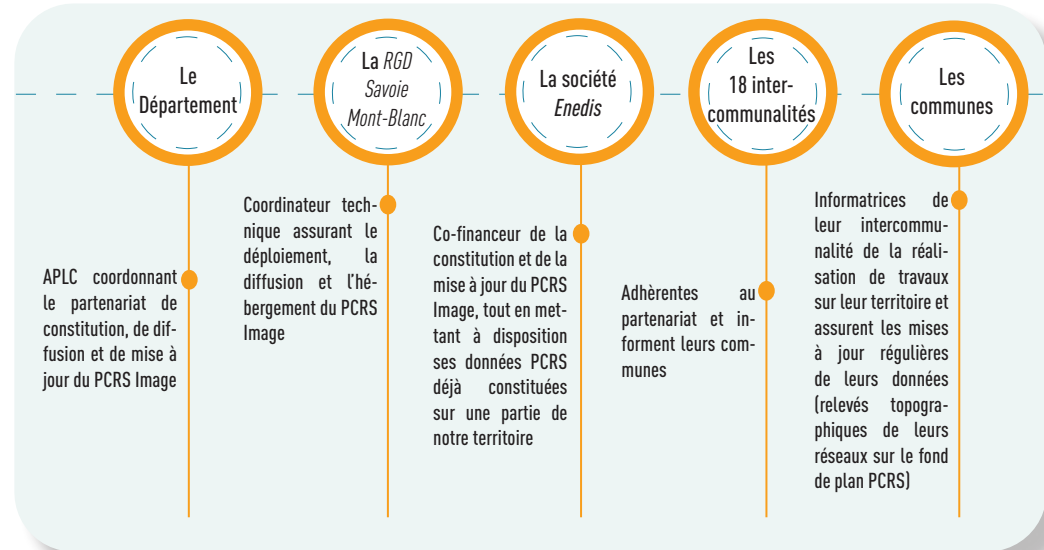
Le Département propose un second partenariat aux communautés d'agglomérations et de communes afin de mutualiser les coûts de constitution du PCRS Image .

Afin de faire vivre le PCRS, des mises à jour seront indispensables et seront réalisées en fonction de l'évolution de la voirie.

Les communes devront pour cela informer les intercommunalités des travaux sur leur territoire.



Qui fait quoi ?



Quelle prestation ?

Une orthophotographie sur la totalité du territoire de la Savoie (6400 km²) d'une résolution de 5 cm, garantissant une précision de 10 cm. Ce PCRS image est défini par le standard CNIG (Conseil Nationale de l'Information Géographique).

L'orthophotographie est issue de photographies aériennes, qui seront réalisées en 4 ans par la société SINTEGRA basée à Meylan (38), et qui seront traitées pour éliminer les déformations dues aux reliefs et à la perspective.

Une image géoréférencée est obtenue à l'issue du traitement et peut notamment servir de fond de plan pour prendre des mesures ou superposer d'autres couches d'information tels que les réseaux. Ce PCRS Image sera diffusé en Open Data, en accord avec la directive INSPIRE, ce qui permettra de soutenir l'innovation, la recherche et le développement de nouveaux usages sur notre territoire.



4 ans

de réalisation par la société SINTEGRA (jusqu'en 2025)



10 cm

de précision géométrique (garantie par un pixel de 5 cm)



6 400 km²

survolés